

# le Fil-à-fil

Le cousu main des documentalistes du CRES PACA et du CYPRÈS

N° 28 - Collectivités territoriales et santé environnementale

SUR LE FIL - UNE ACTION

## Lutte contre les arboviroses transmises par le moustique tigre à Hyères



Le 5 juin 2018, la ville d'Hyères signait pour 5 ans son premier Contrat local de santé (CLS), aux côtés de l'Agence régionale de santé, la Préfecture, et le Centre communal d'action sociale (CCAS). Cette contractualisation a permis aux signataires de s'engager sur des objectifs partagés, des actions à mettre en oeuvre, ainsi qu'un suivi et une évaluation des résultats.

Riche d'une biodiversité exceptionnelle et d'un patrimoine naturel remarquable, la ville d'Hyères mène une politique environnementale d'envergure ; c'est pourquoi, elle a tout naturellement intégré un axe santé environnement à son CLS. Cet axe regroupe 4 grandes thématiques : la qualité de l'air, le bruit, les risques liés au soleil et la lutte anti-vectorielle.



*Aedes Albopictus*

Concernant la lutte contre les arboviroses transmises par le moustique tigre, Hyères a mis en place la stratégie suivante :

- **Développement des supports de communication**

Pour limiter la prolifération des gîtes larvaires du moustique tigre, la commune a élaboré en interne un livret rappelant aux citoyens, les bons gestes à effectuer pour supprimer les eaux stagnantes. Ce guide, distribué dans les boîtes aux lettres des 20 000 personnes recevant le magazine municipal, est également disponible dans chaque point d'accueil des bâtiments communaux ainsi que sur le site de la Ville : <http://www.hyeres.fr/demoustication-moustiques> . Ce flyer a été remis à chacun des enfants fréquentant un centre de loisirs communal, afin que les parents en prennent connaissance. Hyères a présenté sa stratégie de lutte anti-vectorielle au travers des réseaux sociaux, du magazine municipal, des journaux locaux et des chaînes de télévision locales, régionales et nationales.



- **Formation**

Les agents du service Démoustication ont suivi une formation délivrée par l'Entente interdépartementale de démoustication (EID) Méditerranée afin de parfaire leurs connaissances. Le CLS a formé la totalité des 70 agents du service jeunesse à l'outil [Mouskit](#), ce qui a donné lieu à des chasses aux moustiques dans les 10 centres de loisirs de la commune. Les enfants, ainsi sensibilisés, ont pu recevoir leur diplôme de chasseurs de moustiques.

- **Sensibilisation**

Une exposition sur les maladies transmises par le moustique tigre, à destination du grand public, a été créée à l'occasion de la « Fête de la nature » puis réutilisée dans le cadre du Forum Santé Environnement où une conférence sur les moustiques y était consacrée.

Des audits sont réalisés auprès des services étatiques (établissements scolaires, hospitaliers, bases militaires...), des professionnels (campings, entreprises, établissements privés...) et des particuliers. Une fiche réflexe a spécialement été réalisée pour les établissements de santé du territoire.

De plus, la Ville a profité de sa participation à des groupes de travail comme celui du Plan Intercommunal de Sauvegarde de la métropole TPM, pour partager son retour d'expérience.

- **Actions directes sur la population des moustiques tigres**

Hyères a accompagné le développement d'une start-up innovante en matière de techniques de lutte anti-vectorielle en faisant l'acquisition de 339 bornes anti-moustiques. Ces appareils, spécifiquement adaptés pour capturer les moustiques tigres femelles, agissent de deux manières : ils imitent la respiration humaine en dégageant du CO<sub>2</sub> et génèrent un leurre olfactif simulant la présence du mâle. Sur 4 mois d'activité, 300 000 moustiques femelles ont été capturés, ce qui a permis d'éviter l'éclosion de 60 millions de moustiques femelles.

Actuellement, Hyères teste l'innovation d'une entreprise qui a mis au point un textile non tissé, composé de fibres naturelles végétales, imprégné de micro-organismes produisant une protéine naturellement toxique sur les larves de moustiques.

Parallèlement à cela, la commune met gracieusement à disposition des gambusias (poissons qui se nourrissent de larves de moustiques) pour les propriétaires hyérois de bassins d'ornement.



*Traitement terrestre et aérien*

Malgré toute cette stratégie déployée en amont sur son territoire, cela n'a pas épargné à la ville de connaître le premier cas autochtone de Zika en Europe. Par la suite, la commune a intensifié ses efforts.

Contact : Sandrine Poulain, Coordinatrice du CLS/ Service Développement Durable Santé Publique/ Développement Durable - [spoulain@mairie-hyeres.com](mailto:spoulain@mairie-hyeres.com) - Tél. : 04 94 00 79 70 - Poste : 7599

[➡ Site de la ville de Hyères](#)

# Provence et Nice Côte d'Azur à la réalisation d'un diagnostic en santé environnement



Au regard de leurs compétences (urbanisme, aménagement du territoire, transports...) et de leurs connaissances des problématiques locales, les collectivités locales sont des acteurs incontournables en santé environnement. Un des objectifs du Plan Régional Santé Environnement 2015-2021 (PRSE 3) est d'encourager les collectivités territoriales à mettre en oeuvre des actions en santé environnement.

L'Observatoire Régional de la Santé a été chargé d'apporter un soutien méthodologique à deux métropoles qui ont souhaité réaliser un diagnostic santé-environnement à l'échelle de leur territoire : la métropole Aix-Marseille-Provence (92 communes, 1 878 061 habitants) et la Métropole Nice Côte d'Azur (49 communes, 537 999 habitants).

Le diagnostic s'articule en 3 étapes :

1) Le repérage et la description des actions en santé environnement mises en place au sein des métropoles sur la période 2009-2019, en s'appuyant sur les documents fournis par les services des métropoles, la base de données OSCARS et des entretiens avec des acteurs ressources ;

2) La réalisation d'un portrait métropolitain en santé environnement, qui vise à identifier les principales problématiques et enjeux en santé environnement des métropoles, mais aussi à souligner les spécificités infra-territoriales ; ce portrait s'appuie sur les indicateurs et informations disponibles à l'échelle des territoires métropolitains et recueillis par les biais de différents outils régionaux et nationaux (SIRSéPACA, Regard cartographique sur nos territoires, Statistiques locales, Observatoire des territoires...) et sur des rapports d'experts ;

3) La réalisation d'entretiens qualitatifs auprès d'acteurs ressources permettant de recueillir des informations complémentaires du portrait et d'approfondir certains sujets.

Une note pédagogique faisant état des connaissances disponibles en santé environnement et présentant des exemples d'initiatives de collectivités locales vient compléter ces 3 axes.

Les résultats seront disponibles au cours de l'hiver 2020-2021.

Contact : Hélène Dumesnil, chargée d'études à l'Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur - [helene.dumesnil@inserm.fr](mailto:helene.dumesnil@inserm.fr) - tél. : 04 91 32 47 83

 *Pour en savoir plus*

## LE PROFIL - UN ACTEUR

### Contrat Local de Santé (CLS) Pays de Martigues 2020. Axe santé environnement : développer la connaissance, réduire les risques et prendre en charge les pathologies liées au travail et à la qualité de l'air



Territoire contrasté où paysages industriels côtoient espaces naturels, terres agricoles et ports de plaisance, le territoire de Martigues est mobilisé depuis de nombreuses années sur les questions de santé-environnement, particulièrement pour développer la connaissance et prévenir les risques de pathologies induits par son environnement industriel.

Si de nombreux leviers d'action dans ce domaine relèvent de compétences non communales, la collectivité locale, dotée d'un service d'observation et de promotion de la santé, s'est saisie (à une échelle communale puis intercommunale) des dispositifs contractuels que sont l'Atelier santé ville (Politique de la Ville) puis le Contrat local de santé (Droit commun) pour convenir d'un plan d'action s'appuyant sur divers acteurs du

territoire (Etat, Agence régionale de santé, Centre hospitalier, secteur associatif,...) chacun en fonction de ses compétences et des leviers sur lesquels il peut agir.

Par son caractère structurant, la légitimité de ses signataires et de son plan d'action issu d'un diagnostic partagé solide, le CLS permet de développer progressivement la connaissance, réduire les risques et prendre en charge les pathologies liées au travail et à la qualité de l'air.

Ainsi, une étude de géographie de la santé croisant des données socio-économiques, de pollution de l'air et d'hospitalisation a été réalisée à l'échelle des IRIS sur les communes de Martigues, Port-de-Bouc et Saint-Mitre-les-remparts entre 2015 et 2019. Le Centre hospitalier de Martigues a ouvert le 1er septembre 2019, une consultation du risque pour les pathologies liées aux expositions professionnelles et environnementales.

Le service Observatoire et promotion de la santé poursuit son porté à connaissance des professionnels de santé du territoire sur les questions de santé-environnement via la revue [Médecins en pays de Martigues](#) . Des travaux vont être engagés sous peu pour élaborer le CLS n°2. Le volet santé-environnement pourrait s'enrichir de préconisations issues des travaux de recherche conduits pour le CLS n°1, mobilisant de nouveaux acteurs du secteur industriel et développant de nouveaux projets à levier communal.

Contact : Catherine German-Labaume, responsable du Pôle santé et handicap et Directrice de projet du CLS, CIAS du Pays de Martigues - [catherine.german-labaume@cias.paysdemartigues.fr](mailto:catherine.german-labaume@cias.paysdemartigues.fr)

➡ Pour en savoir plus

➡ Point sur la mise en oeuvre du plan d'action du Contrat local de santé du Pays de Martigues, *Médecins en pays de Martigues*, n° 23, 2017-09, pp. 8-14

## LA RUBRIQUE MÉTHODOLOGIQUE

# Guides d'accompagnement des collectivités locales et établissements publics de coopération intercommunale dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 2015-2021 (PRSE 3)

L'Observatoire régional de la santé et le Comité régional d'éducation pour la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur ont développé en 2019 un guide pratique en deux volets pour aider les collectivités locales à concevoir et mettre en place des actions en santé environnement, à la demande et avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé et de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.



## Guide 1 – L'état des lieux en santé environnementale

Le premier guide, réalisé par l'Observatoire régional de la santé, est consacré à l'état des lieux en santé environnementale. Ce document a pour objectifs de montrer aux collectivités territoriales l'intérêt de la réalisation d'un état des lieux en santé-environnement et de les aider à atteindre cet objectif, en leur fournissant une méthodologie par étapes et des fiches thématiques présentant les principales problématiques en santé-environnement de la région (air extérieur et intérieur, habitat, bruit, risques vectoriels et climatiques...) et des exemples d'actions.

*Guide 1 : l'état des lieux en santé environnementale, Observatoire Régional de la Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2019-05, 74 p.*

**Guide 2 – Celester (Construisons Ensemble l'Environnement et la Santé des TERritoires)**



Réalisé par le Comité régional d'éducation pour la santé, le site internet [www.celester.org](http://www.celester.org), a pour objectif de favoriser la mobilisation et l'engagement des collectivités sur les questions de santé environnement. Celester propose les clés méthodologiques pour l'élaboration d'un plan d'actions en santé environnement,

s'appuyant sur des projets inspirants conduits par des collectivités de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il comprend :

- un guide méthodologique pour la conduite de projets en promotion de la santé environnementale (état des lieux, priorités, objectifs, plan d'action, évaluation, communication),
- des vidéos et d'interviews sur les réalisations des collectivités sur 11 thématiques : air intérieur, air extérieur, eau destinée à la consommation humaine, eau de baignade, habitat, bruit, risques vectoriels, risques climatiques, urbanisme, gestion des déchets et alimentation durable. A ce jour les projets de 8 collectivités y sont présentés, avec les témoignages d'élus et de techniciens du Grand-Avignon, du Département des Hautes-Alpes, des communes de Turriers, de Miramas et de Carpentras, de la communauté d'agglomération Var-Esterel-Méditerranée (CAVEM) et de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez - Ramatuelle,
- des bibliographies thématiques.

Celester est un projet évolutif : un appel à contributions est lancé auprès des collectivités engagées en santé environnement pour les inviter à participer à son contenu. Le CRES se tient à leur disposition pour la réalisation d'interviews et de vidéos.

Guide 2 : [www.celester.org](http://www.celester.org)

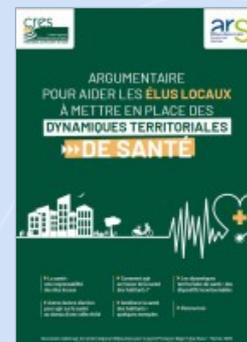
#### AU FIL DES CONNAISSANCES : DOSSIER THÉMATIQUE

## Argumentaire pour aider les élus locaux à mettre en place des dynamiques territoriales de santé

Ce document est destiné aux élus locaux qui souhaitent mettre en oeuvre une politique de santé dans leurs collectivités. Il a vocation à guider leur réflexion, à permettre de savoir comment agir, à quel niveau et avec quels outils.

CRES, 2019-11, 12 p.

➔ [Consultez l'argumentaire](#)



## Demain mon territoire. Idées et solutions...

Ce guide pratique à destination des élus et futurs élus est proposé par l'Ademe pour qu'ils puissent intégrer la dimension environnementale dans leur programme et proposer des actions concrètes pour leur territoire. Les 20 fiches de ce guide valorisent des solutions déjà mises en place dans des communes et intercommunalités de différentes tailles, réparties sur l'ensemble du territoire. Elles montrent qu'il est possible d'envisager une ville plus sobre en carbone, avec des gains en matière de lien social, de qualité de vie et de dynamisme économique.

ADEME, 2019-11, 83 p.



## Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises. Guide pratique

Imaginé avec 14 partenaires, ce guide à destination des collectivités françaises propose des pistes concrètes pour mettre en oeuvre localement les 17 Objectifs de développement durable (ODD) rassemblés dans l'Agenda 2030 et adoptés par les Etats membres des Nations-Unies en 2015. Ce guide pratique donne des clés pour comprendre pourquoi et comment ce nouvel Agenda permet le pilotage de l'ensemble des politiques publiques des 3 niveaux de collectivités en France puis fournit 17 fiches pour approfondir chaque ODD et ses cibles de manière concrète. Enfin, il donne la parole à 7 collectivités pionnières de l'appropriation de l'Agenda 2030.



*Laurie Ayouaz, Elsa Charon, Maxime Nebule (et al.), Comité 21, 2019-11, 260 p.*

[➡ Consultez le guide](#)

## Guide méthodologique. Pour une meilleure prise en compte des enjeux santé environnement dans les politiques territoriales

Ce document, réalisé dans le cadre du Plan régional santé environnement (PRSE) 2017-2021, a pour objectifs d'expliciter les différentes étapes d'une démarche locale de santé environnement, les facteurs de réussite et les points de vigilance, et de préciser les ressources qui peuvent être mobilisées pour en faciliter la mise en oeuvre.



*Hervé Strilka, IREPS Bretagne, 2019-12, 36 p.*

[➡ Consultez le rapport](#)

## Contrats locaux de santé : quelle place pour la santé-environnement ?

Parmi les outils de territorialisation des politiques publiques de santé existants, les acteurs publics (agences régionales de santé [ARS], collectivités locales) peuvent décliner un contrat local de santé (CLS). La loi HPST (hôpital patients santé territoires) présente un cadre d'action concerté entre ARS et collectivités en réponse aux besoins des publics pour la prévention et promotion en santé. L'environnement, déterminant de santé contribuant aux risques de maladies chroniques, peut mobiliser des territoires sur des actions de prévention. La recherche CLoterreS consiste à observer les actions qu'intègrent les CLS en matière de prévention et promotion de santé. Dans ce cadre de recherche, la place qu'occupe le champ spécifique de la santé-environnement dans ces contrats a fait l'objet d'un focus particulier.



*Cyrille Harpet, Jérôme Templon, Rose Fonteneau (et al.), Environnement risques & santé, vol. 18 n° 2, 2019-03, pp. 135-147*

[➡ Consultez l'article](#)

## Prise en compte de la santé environnementale dans les Contrats locaux de santé (CLS)

Le Réseau Français des Villes-Santé de l'OMS a enquêté auprès de ses membres afin d'identifier la fréquence avec laquelle la thématique santé-environnement était prise en compte dans les contrats locaux de santé (CLS) actuels et à venir. Aborder la santé environnementale est un enjeu fort pour les collectivités locales et leurs habitants et les 34 Villes-Santé ayant répondu à l'enquête s'emparent du sujet.



*Clément Bader, Marie Gros, Réseau français des villes santé de l'OMS, 2019-07, 4 p.*

[➔ Consultez les résultats de l'enquête](#)

## Rencontres nationales santé environnement : Bordeaux, 14 et 15 janvier 2019

Cette publication présente les actes des deuxièmes Rencontres nationales santé environnement se déroulant à Bordeaux les 14 et 15 janvier 2019. Elles ont été l'occasion de donner la parole aux initiatives locales afin de partager les expériences et les bonnes pratiques en matière d'intégration des enjeux de santé-environnement dans les politiques territoriales et de donner des clés de réussite aux collectivités qui souhaitent s'engager davantage. Tables rondes et ateliers ont porté sur les thèmes suivants : plastiques, pesticides, qualité de l'air, qualité de l'eau, alimentation, aménagement du territoire, biodiversité, perturbateurs endocriniens, habitat, changement climatique, bruit.



*Ministère de la transition écologique et solidaire, Ministère des solidarités et de la santé, ARS Nouvelle-Aquitaine, 2019, 122 p.*

[➔ Consultez les actes](#)

## Baromètre 2017 santé environnement. Nouvelles données sur les perceptions des habitants en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cette enquête actualise la précédente, réalisée pour la première fois en 2007 et constitue un outil du 3ème Plan régional santé environnement. La population y exprime des préoccupations vis-à-vis des impacts sanitaires de multiples risques environnementaux, au premier rang desquels, les pesticides et la pollution de l'air extérieur. Pour les habitants, les politiques d'aménagement du territoire (transports en commun, pistes cyclables...) sont les plus efficaces pour lutter contre la pollution de l'air. Mais, par rapport à la précédente édition de 2007, cette nouvelle enquête montre aussi l'émergence d'une mobilisation citoyenne pour lutter contre les risques environnementaux.



*Observatoire régional de la santé (ORS) Provence-Alpes-Côte d'Azur, ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2018-04, 12 p. (+ 4 p. pour le document de synthèse)*

[➔ Consultez le Baromètre](#)

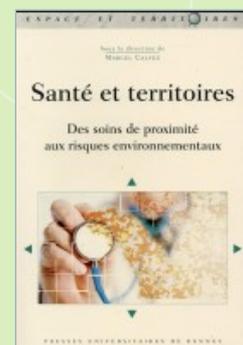
- ➔ [Territoires engagés pour mon environnement, ma santé](#)
- ➔ [Réseau français des villes-santé de l'OMS](#)
- ➔ [Fabrique territoires santé](#)
- ➔ [ADEME - Territoire et climat](#)
- ➔ [OREE Guide interactif de la gestion des risques liés à l'environnement pour les collectivités](#)
- ➔ [L'étude CLoterreS santé & territoires](#)  
*Une étude du dispositif des Contrats Locaux de Santé pour éclairer les pratiques et les capacités locales d'action en prévention.*
- ➔ [Dispositif Réponses](#)  
*Concertation menée sur l'ensemble des 21 communes du pourtour de l'étang de Berre pour essayer d'apporter des solutions aux attentes et préoccupations des habitants.*
- ➔ [ARBE – Territoires durables en Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)
- ➔ [GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)

#### LE FILON - UN OUVRAGE

## Santé et territoire. Des soins de proximité aux risques environnementaux

L'ouvrage se donne pour objectif d'explorer et de mieux comprendre la multiplicité et la diversité des relations susceptibles de s'établir entre la santé et les territoires. Adoptant une perspective interdisciplinaire, il aborde le sujet à partir d'une double entrée relative à l'organisation des soins de proximité et à la qualité de l'environnement de vie. L'organisation territoriale de l'offre de soins fournit des ressources mobilisables par les usagers du système de santé. La constitution de ces ressources, ses enjeux territoriaux, ses contraintes institutionnelles et les stratégies de différents acteurs professionnels sont abordés à partir de différents points de vue et échelles d'analyse.

*Marcel Calvez, Sébastien Fleuret, Pierre Bertrand (et al.), Presses universitaires de Rennes, 2016, 202 p.*



#### LE FIL ROUGE - UN SITE INTERNET

## Transition écologique et solidaire : boîte à outils des élus

Retrouvez sur cette page les principales ressources et outils à la disposition des maires ou élus d'une commune pour mettre en oeuvre localement des actions pour faire avancer la transition écologique. Comme par exemple : l'usage du vélo, l'amélioration du confort énergétique des habitants, la restauration de la biodiversité, l'aménagement durable du territoire, les effets du changement climatique ou encore lutter contre la pollution lumineuse...

- ➔ [Consultez le site](#)



Hélène Dumesnil (ORS Provence-Alpes-Côte d'Azur), Catherine German-Labaume (Pôle santé et handicap et Directrice de projet du CLS, CIAS du Pays de Martigues) et Carine Floch (ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur), nous les en remercions.



le filon

➔ *Retrouvez plus de références en interrogeant Le Filon*



➔ *Retrouvez plus d'actions en santé environnement dans Oscars*

Tous les documents cités en référence peuvent être consultés ou empruntés au CRES PACA et au Cypres. [S'abonner / Se désabonner](#)

## Rédaction et contacts

Gaëlle Lhours

**CRES PACA**

178 cours Lieutaud - 13006 Marseille

Tél. 04 91 36 56 95 (98)

[www.cres-paca.org](http://www.cres-paca.org)

[www.bib-bop.org](http://www.bib-bop.org)

[gaelle.lhours@cres-paca.org](mailto:gaelle.lhours@cres-paca.org)

Accueil documentaire du lundi au vendredi de 13h à 17h

et le matin sur rendez-vous

Élodie Paya

**CYPRES**

Siège : Route de la Vierge CS1 13698 Martigues

Cedex

Tél. 04 42 13 01 02

[www.cypres.org](http://www.cypres.org)

[epaya@cypres.org](mailto:epaya@cypres.org)

Accueil documentaire du lundi au vendredi de 9h à 17h sans interruption